

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 13 du 17 11 2020



Campagne 2020-2021



A retenir cette semaine :

Sommaire

Colza	p 02
Céréales d'hiver	p 10
Betterave	p 22

Colza :

- Larves d'altise régulièrement observées avec les 1^{ers} dépassements de seuils : il est urgent de faire les Berlèses !
- Les captures de charançon du bourgeon terminal sont en diminution cette semaine.

Céréales d'hiver :

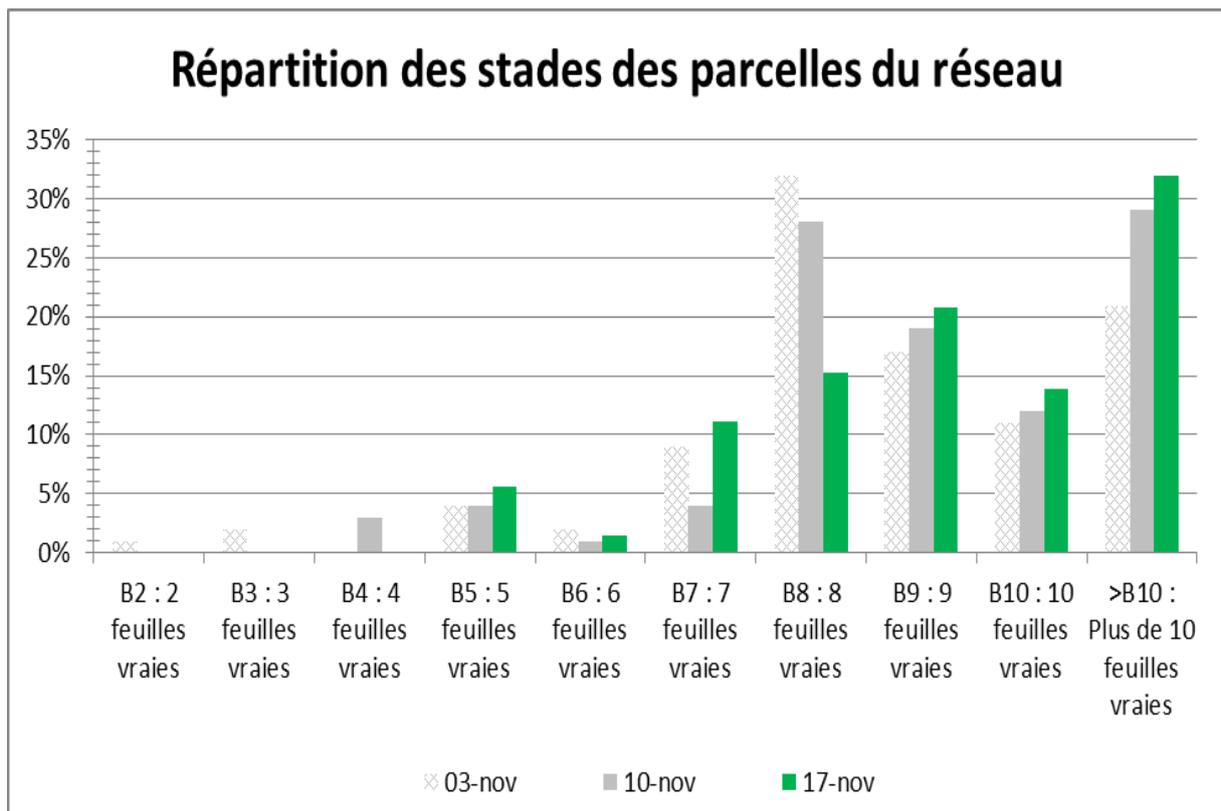
- Risque limace toujours en augmentation - amplifier la surveillance des parcelles.
- Risque pucerons – cicadelles stables – poursuivre la surveillance même sur les parcelles déjà protégées.



Réseau 2020-2021

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de **73 parcelles**.

Stades des colzas



Hormis dans les situations de carences azotée, la pousse des colzas se poursuit, de même que celles de leurs plantes compagnes pour ceux qui sont associés.



Grandes cultures n° 13 du 17 11 2020

Pour limiter le risque lié aux insectes, des **objectifs de biomasse** ont été définis :

	Au 5-10 octobre	A l'entrée de l'hiver
Biomasse minimum	> 600 g/m ² Soit plus de 20 g/plante	> 1 kg /m ² Soit plus de 30 g/plante
Biomasse optimum	> 800 g/m ² Soit plus de 25 g/plante	> 1.5 kg/m ² Soit plus de 45 g/plante

De l'élongation est signalée pour 6 parcelles (AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE (70), VARANGES (21), CHARBUY (89), ARQUIAN (58), PLUVET (21), TORCY (71)), comprise entre 0.2 cm et 3 cm.

Ravageurs

Positionnement des cuvettes : voir BSV précédents.

Larves de grosses altises

La lutte contre les larves de grosses altises est déconnectée de la lutte contre les altises adultes.

R La gestion du risque des larves d'altises sur colza doit prendre en compte les phénomènes de résistance aux pyrèthrinoïdes.

Attention à ne pas confondre les larves d'altises avec les larves de diptères qui sont sans nuisibilité sur le colza.



Larve d'altise, E. Joudelat (CA89)
de 2 mm au stade L1 (jusqu'à 6 mm au stade L3)
3 paires de pattes



Larve de diptère (mouche), E. Courbet (CA70)
5 mm environ, absence de pattes
Nuisibilité faible

L'utilisation de plantes compagnes (si elles sont suffisamment développées) peut permettre de diminuer la pression exercée par les larves par un effet de leurre.

Les observations peuvent être réalisées par dissection des pétioles ou bien avec la méthode Berlèse (voir description ci-dessous ou [vidéo ici](#)).

- **Seuils indicatifs de risque** :

	Plantes de plus de 45 g sans carence azotée	Plantes de moins de 45 g ou plante carencé en azote
Méthode Berlèse	5 larves / plante	2.5 larves / plante
Méthode par dissection	70% des plantes avec au moins 1 larve	

- **Observations** :

La présence de larves est en augmentation depuis la semaine dernière, observées surtout au travers des dissections.

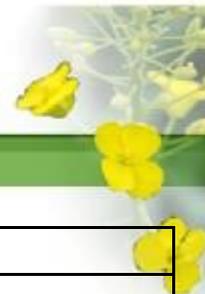
Cette semaine, 12 parcelles (Côte d'Or et Saône et Loire principalement, mais pas que) atteignent ou dépassent les seuils de risque.

Département	Commune	Nb de larves / plante (Berlèse)	% de plantes avec au moins une larve (dissection)
21	BLIGNY-SUR-OUCHÉ		50
21	BRETIGNY	7.4	
21	FONTAINE-FRANCAISE	6	
21	IZEURE	3	
21	LAIGNES		60
21	MENESBLE	1	
21	MEURSAULT	2.7	100
21	PLUVET	0	0
21	QUETIGNY	2.7	
21	RIEL-LES-EAUX	1	
21	RUFFEY-LES-ECHIREY	2	50
21	VARANGES	1.5	80
21	VIANGES	0.1	2
25	FLAGEY-RIGNEY		0
25	POULIGNEY-LUSANS		0
39	CHAUSSIN	5	100
39	RUFFEY-SUR-SEILLE		0
58	ARQUIAN	0.7	
58	PREMERY	0.1	
58	VIELMANAY	0.9	
70	AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	0.2	10
70	CHOYE		100
70	CUGNEY	0.6	
70	FLEUREY-LES-LAVONCOURT		0



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

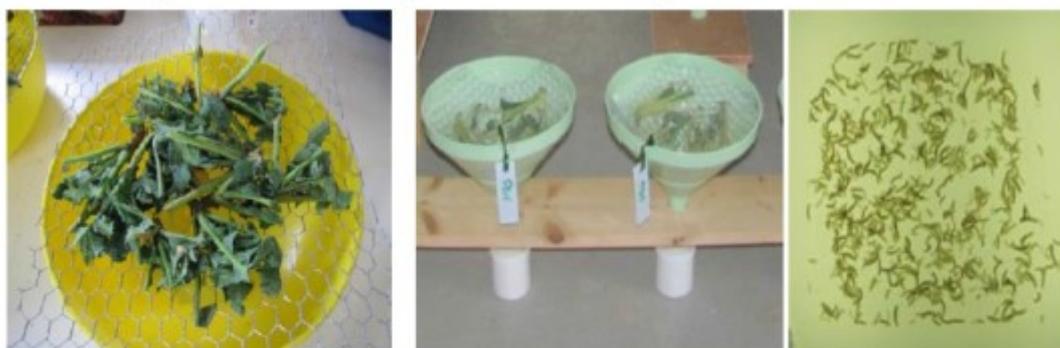
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 13 du 17 11 2020

70	FRANCOURT	0	
70	HUGIER	0	
70	PESMES	0.8	
70	PORT-SUR-SAONE	0	0
70	RIOZ	0	0
70	VELESMES-ECHEVANNE	1	
71	GERGY	2	100
71	LAIVES	2.2	100
71	LESSARD-EN-BRESSE		50
71	SIMARD		0
71	TORCY	4	
89	CHARBUY		3
89	GY-L'EVEQUE	1	
89	MALAY-LE-PETIT	0.9	30
89	MARMEAUX	0.2	
89	SAINT-CYR-LES-COLONS		25
89	VILLEBOUGIS	0	0
89	VILLIERS LOUIS		75

Méthode BERLESE pour l'estimation de la pression en larves de grosse altise dans les colzas



Source Terres Inovia

Mode opératoire :

- Etape 1 : **prélever au champ** au minimum une vingtaine de plantes (4 * 5 plantes consécutives),
- Etape 2 : de retour au labo ou au bureau, **nettoyer rapidement les plantes** à l'eau claire,
- Etape 3 : **couper les pivots et le plus gros des limbes** (non touchés) puis rincez encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves).
- Etape 4 : **répartir les plantes sur le grillage** qui recouvre les entonnoirs. Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plantes ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif. Les premières larves sont visibles au bout de quelques heures.
- Etape 5 : après dessèchement complet des plantes (8 à 15 jours selon la T°C et la taille des plantes), **compter le nombre de larves tombées dans les récipients**. Les observations peuvent aussi se réaliser au fur-et-à mesure de la manip.





- Analyse du risque :

- ◆ Colza bien développé (plus de 45 g/pl ou 1.5 kg/m²) et sans carence azotée :

- Si moins de 5 larves / plantes (Berlèse), le risque est faible



- Si plus de 5 larves / plantes (Berlèse), le risque est moyen à élevé selon la croissance du colza.



- ◆ Colza moins développé (moins de 30 g/pl ou 1 kg/m²) ou présentant des symptômes de faim d'azote :

- Si moins de 70% de plantes avec larve (dissection) ou moins de 2.5 larves/plante (Berlèse), le risque est faible.

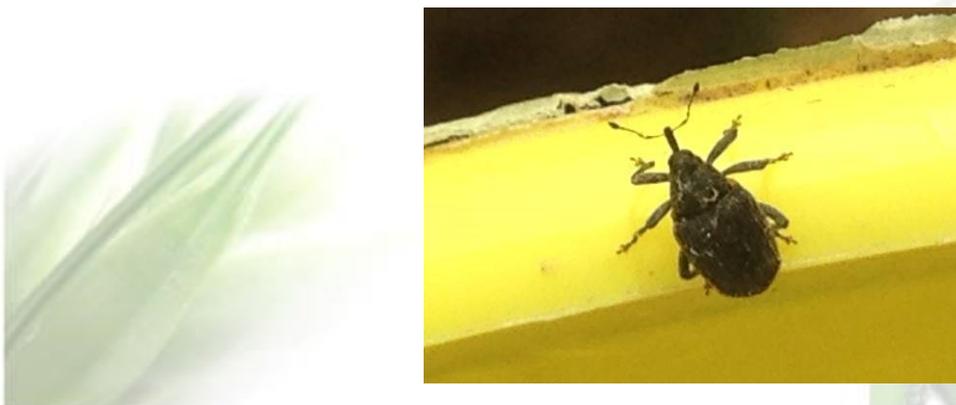


- Si plus de 70% de plantes avec larves ou plus de 2.5 larves/plante (Berlèse), le risque est moyen à élevé selon la croissance du colza.



Attention au contexte de l'année : Dans un contexte d'implantation difficile et de levées parfois très tardives (fin septembre-début octobre), on constate sur le terrain des colzas peu développés avec des biomasses inférieures à 200 g/m² voire 100 g/m². Ces situations sont peu représentées dans le réseau d'observation mais elles nécessitent d'être prises en compte car celles-ci sont les plus à risque vis-à-vis des dégâts de ravageurs. Par ailleurs, il est important de dire que les seuils indicatifs de risque mentionnés n'ont pas été validés pour de très faibles biomasses.

Charançon du Bourgeon Terminal (CTB)



Charançon du bourgeon terminal, P. Chopard (CA39)



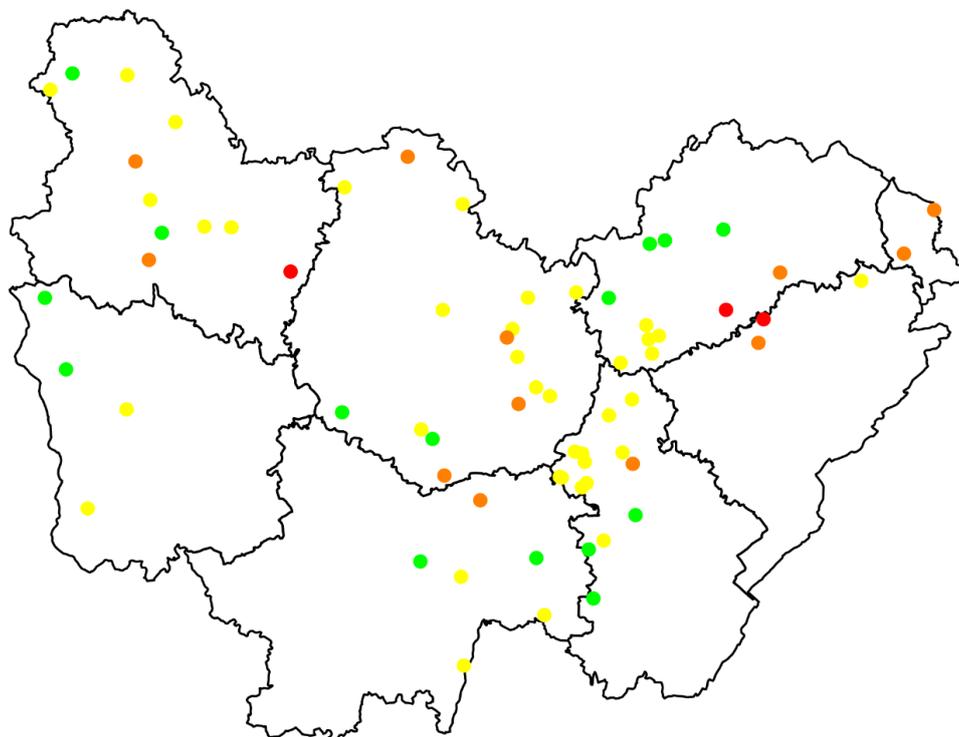
- **Période de risque** : du développement des premières larves jusqu'au décollement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune (positionnée au-dessus de la végétation) est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre jusqu'à l'entrée de l'hiver.



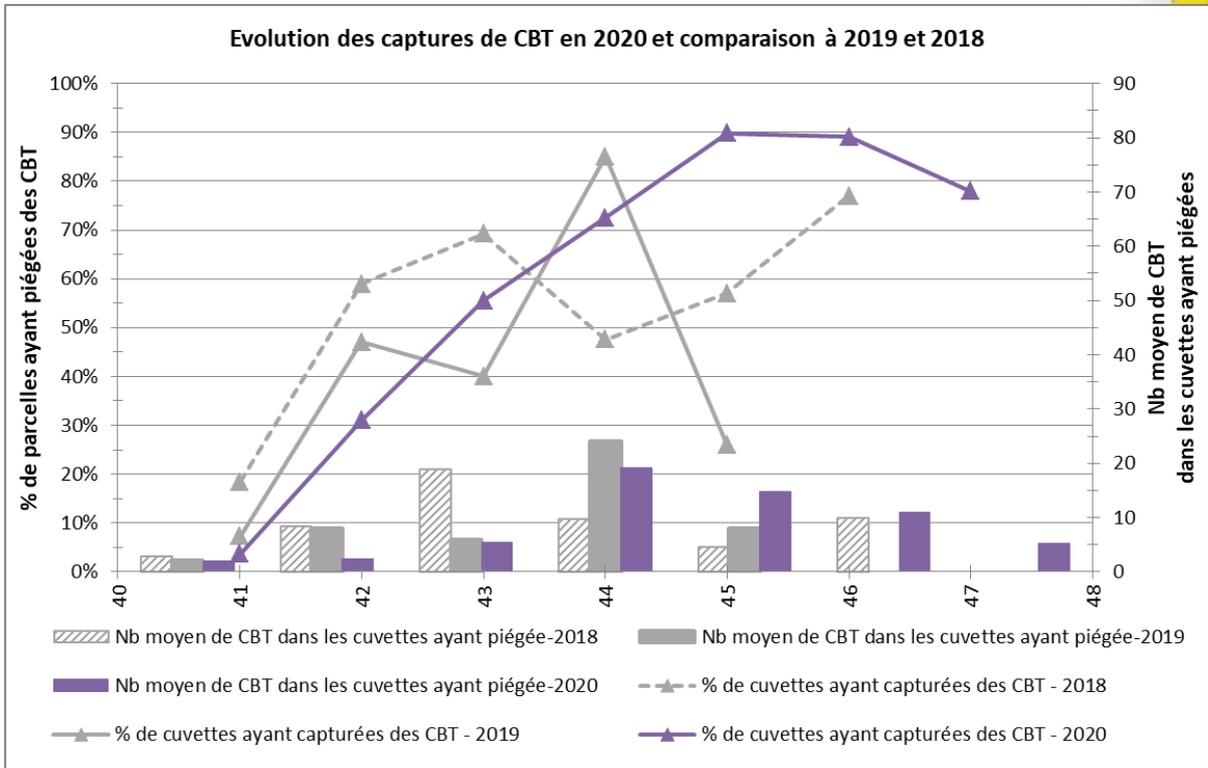
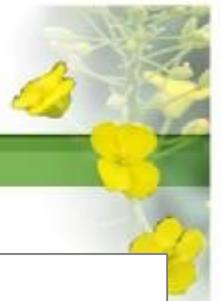
La gestion du risque du CBT sur colza doit prendre en compte les phénomènes de résistance aux pyrèthrinoides.

- **Observations** : Le vol diminue légèrement cette semaine mais les CBT sont toujours capturés dans 78% des cuvettes du réseau, avec des quantités comprises entre 1 et 36 individus.

Parcelles observées du 2020-11-10 au 2020-11-17



Piege : Nb de charancons du bourgeon terminal : ● [0 - 0] ●] 0 - 5] ●] 5 - 20] ●] 20 - 36]



Résultats des dissections (captures du 9/11)

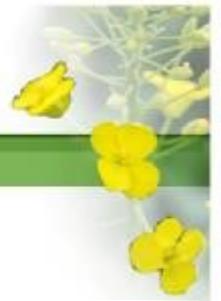
Commune	Femelles non mures	Femelles avec œufs matures	Femelles ayant déjà pondu
Gy l'Evêque (89)	0	1	0
Malay le Petit (89)	1	3	0
Lichères près Aigremont (89)	0	2	3

Des pontes ont été observées à CHOYE (70) – 50% des plantes, MALANGE (39) – 5%, MEURSAULT (21) – 50% et BESSEY-EN-CHAUME (21) – 12%.

Les 1^{ères} larves de CBT sont signalées à MEURSAULT (21) ainsi qu'en Haute Saône.



Larve de CBT, E. Courbet (CA70)



- **Analyse du risque :**

◆ Pour les colzas suffisamment développés (déjà protégé ou non), le risque est faible.



◆ Pour les colzas peu développés :

- la protection date de moins de 8-10 jours, le risque est faible



- la protection date de plus de 8-10 jours, le risque est moyen à élevé selon le niveau de captures et le poids frais du colza.



Maladies

Phoma

Sur 17 parcelles observées, 10 signalent la présence de la maladie sur les feuilles. Les symptômes concernent entre 2 et 85% des plantes selon les situations.

Pour cette maladie la lutte passe avant tout par le choix variétal.



Macules de phoma, E. Joudelat (CA89)



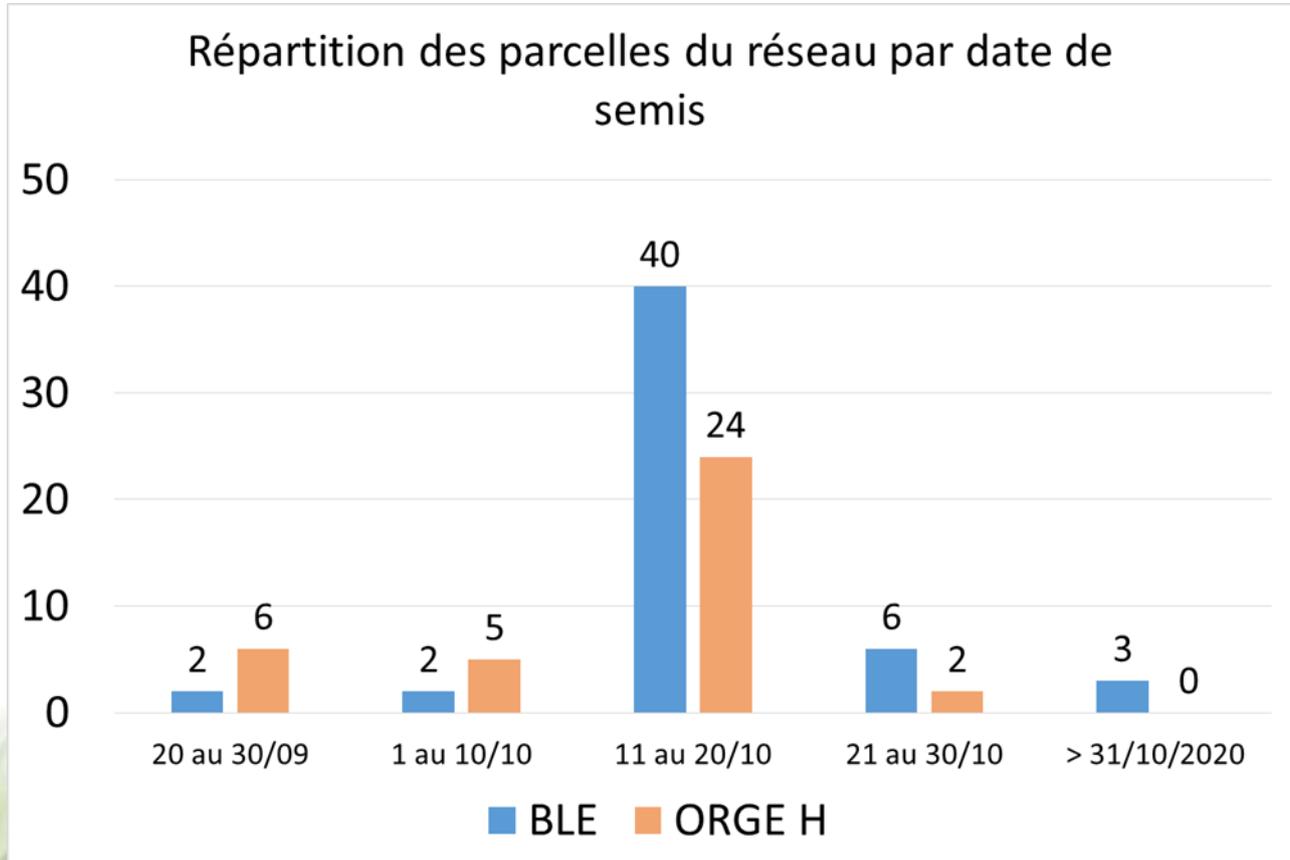


CEREALES D'HIVER

91 parcelles de céréales sont actuellement surveillées : 37 orges et 54 blés.

Tableau des observations en nombre de parcelles

	Levée à 1 f	2 f	3 f	Début tallage	Total
Blé	2	21	24	7	54
Orge	1	14	14	8	37
Total	3	35	38	15	91

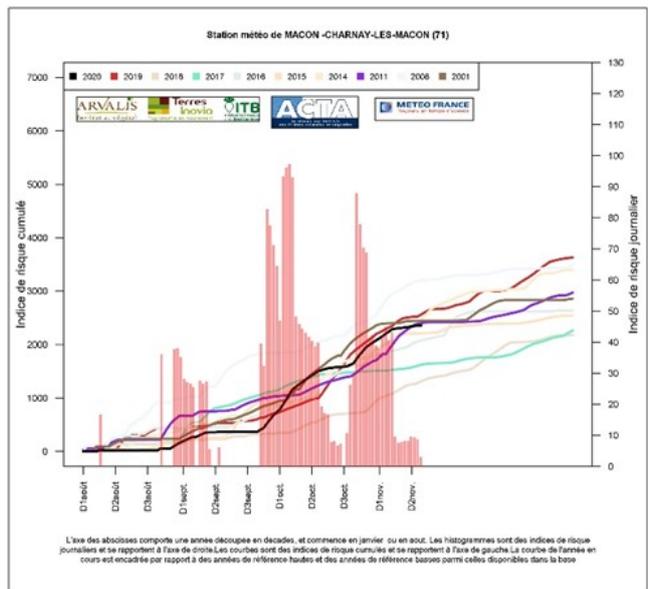
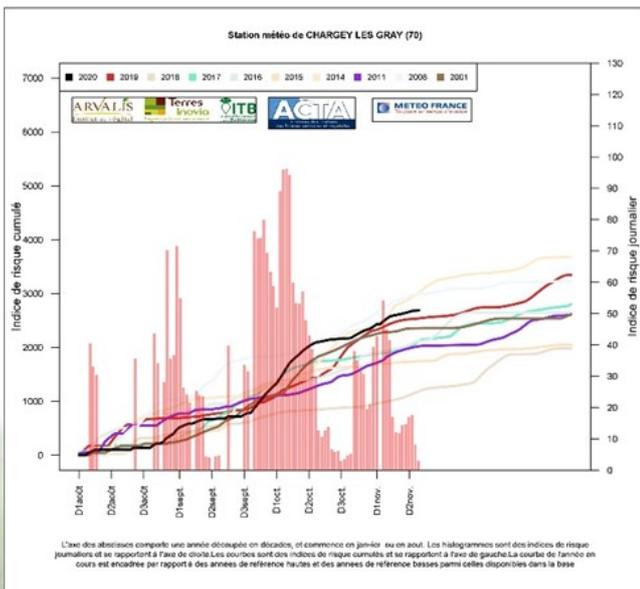
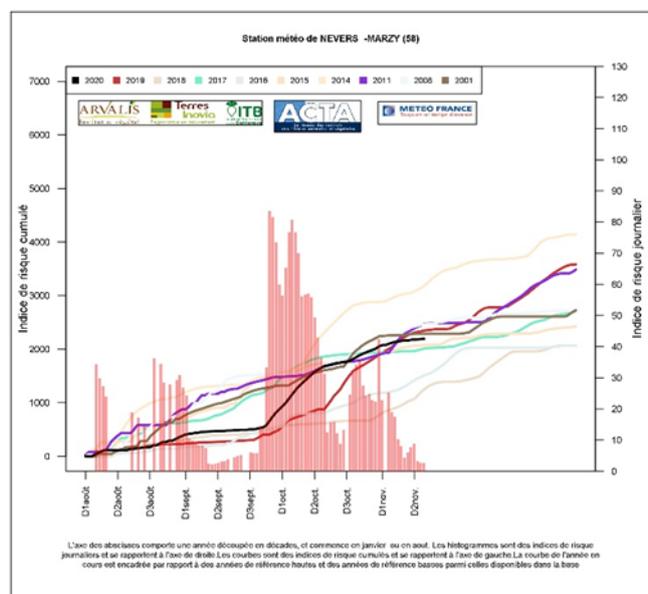
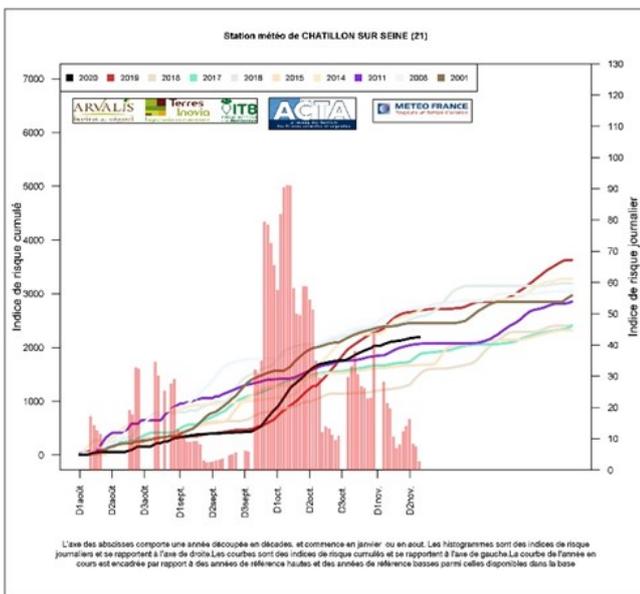




Limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces grises (les plus fréquentes) et noires de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, mottées ou avec des résidus de cultures abondants, caillouteuses, les semis superficiels, les zones non tassées, les andains de paille... Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période « avant semis – tallage ».

Le risque estimé par le modèle agro-climatique inter institut progresse légèrement.





Evaluer le risque limace

Le piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton, ou une tuile, ou un sac recouvert par une bâche plastique. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces ne quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne dans la zone piégée (le piège concentre les populations) avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

- 1 à 10 limaces / m² : risque faible
- 10 à 20 limaces / m² : risque moyen
- 20 à 50 limaces / m² : risque élevé
- Plus de 50 limaces / m² : risque très élevé

Dégâts limace (% plantules attaquées) – Classé par département

Commune	code postal	culture	variété	date semis	Stade	% plantules attaquées
LONGECOURT-EN-PLAINE	21110	Blé tendre d'hiver	LG Absalon	17/10	Z21 : Debut tallage	2
TART-LE-HAUT	21110	Orge d'hiver	Etincel	19/10	Z12 : 2e F Etalee	5
LUX	21120	Blé tendre d'hiver	MELANGE	8/10	Z21 : Debut tallage	0
LUX	21120	Orge d'hiver	ETINCEL	15/10	Z12 : 2e F Etalee	0
SAULX-LE-DUC	21120	Orge d'hiver	KWS OXYGENE	16/10	Z12 : 2e F Etalee	0
MEURSAULT	21190	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	12/10	Z13 : 3e F Etalee	0
SACQUENAY	21260	Orge d'hiver	ETINCEL	17/11	Z12 : 2e F Etalee	0
BLIGNY-SUR-OUCHÉ	21360	Blé tendre d'hiver	RGT MONTECARLO	22/10	Z13 : 3e F Etalee	0
BLIGNY-SUR-OUCHÉ	21360	Orge d'hiver	ETINCEL	19/10	Z13 : 3e F Etalee	0
SUSSEY	21430	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	18/10	Z13 : 3e F Etalee	0
VAUX-SAULES	21440	Blé tendre d'hiver	LG ARMSTRONG	17/10	Z12 : 2e F Etalee	0
POISEUL-LA-VILLE-ET-LAPERRIERE	21450	Orge d'hiver	Salamandre	18/10	Z12 : 2e F Etalee	0
BRETIGNY	21490	Blé tendre d'hiver	SYLLON	19/10	Z12 : 2e F Etalee	0
BRETIGNY	21490	Orge d'hiver	ETINCEL	12/10	Z13 : 3e F Etalee	0
FONTAINE-FRANCAISE	21610	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	19/10	Z12 : 2e F Etalee	1
QUETIGNY	21800	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	19/10	Z12 : 2e F Etalee	0
QUETIGNY	21800	Orge d'hiver	ETINCEL	13/10	Z12 : 2e F Etalee	1
POULIGNEY-LUSANS	25640	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	22/10	Z13 : 3e F Etalee	0
LA TOUR-DE-SCAY	25640	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	21/10	Z13 : 3e F Etalee	0
POULIGNEY-LUSANS	25640	Orge d'hiver	Vanessa	5/10	Z21 : Debut tallage	0
AVILLEY	25680	Blé tendre d'hiver	CHEVALIER	19/11	Z13 : 3e F Etalee	0
ARCEY	25750	Blé tendre d'hiver	RGT MONTECARLO	13/10	Z12 : 2e F Etalee	0
COLONNE	39800	Blé tendre d'hiver	MACARON	18/10	Z13 : 3e F Etalee	0
MONTAPAS	58110	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	18/10	Z13 : 3e F Etalee	6
VIELMANAY	58150	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	19/10	Z12 : 2e F Etalee	1
VIELMANAY	58150	Orge d'hiver	ISOCEL	18/10	Z12 : 2e F Etalee	0
COURCELLES	58210	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	17/10	Z12 : 2e F Etalee	1

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 13 du 17 11 2020

CIEZ	58220	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	12/10	Z13 : 3e F Etalee	0
SAINT-PARIZE-LE-CHATEL	58490	Blé tendre d'hiver	LG ARMSTRONG	19/10	Z12 : 2e F Etalee	5
AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	70100	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	19/10	Z13 : 3e F Etalee	0
CORNOT	70120	Blé tendre d'hiver	RUBISKO	20/10	Z12 : 2e F Etalee	0
PORT-SUR-SAONE	70170	Orge d'hiver	LG ZEBRA	15/10	Z12 : 2e F Etalee	0
FRANCOURT	70180	Blé tendre d'hiver	LAURIER	19/10	Z12 : 2e F Etalee	0
FRANCOURT	70180	Orge d'hiver	kws joyau	15/9	Z12 : 2e F Etalee	0
BEAUMOTTE-AUBERTANS	70190	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	12/10	Z13 : 3e F Etalee	0
BEAUMOTTE-AUBERTANS	70190	Orge d'hiver	lg casting	13/10	Z13 : 3e F Etalee	0
FONTAINES	71150	Blé tendre d'hiver	RGT MONTECARLO	15/10	Z12 : 2e F Etalee	0
SAINT-LOUP-DE-VARENNES	71240	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	18/10	Z13 : 3e F Etalee	0
SAINT-LOUP-DE-VARENNES	71240	Orge d'hiver	ETINCEL	10/10	Z21 : Debut tallage	0
SIMARD	71330	Blé tendre d'hiver	APRILIO	18/10	Z12 : 2e F Etalee	1
BUXY	71390	Blé tendre d'hiver	SIALA	17/10	Z21 : Debut tallage	0
BUXY	71390	Orge d'hiver	ETINCEL	9/10	Z21 : Debut tallage	5
MONTPONT-EN-BRESSE	71470	Blé tendre d'hiver	LIPARI	19/10	Z13 : 3e F Etalee	0
SALIGNY	89100	Blé tendre d'hiver	SYLLON	19/10	Z13 : 3e F Etalee	5
MALAY-LE-PETIT	89100	Orge d'hiver	VISUEL	17/10	Z21 : Debut tallage	3
CHARBUY	89113	Blé tendre d'hiver	REBELDE	17/10	Z13 : 3e F Etalee	30
VINCELOTES	89290	Orge d'hiver	KWS FARO	14/10	Z13 : 3e F Etalee	10
CHAMPLAY	89300	Orge d'hiver	HIRONDELLA	13/10	Z12 : 2e F Etalee	0
CHAMPIGNELLES	89350	Orge d'hiver	kws joyau	16/10	Z13 : 3e F Etalee	4
PETITEFONTAINE	90360	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	30/9	Z12 : 2e F Etalee	0
LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT	90360	Orge d'hiver	RAFAELA	9/10	Z13 : 3e F Etalee	0
RECHESY	90370	Blé tendre d'hiver	RUBISKO	14/10	Z12 : 2e F Etalee	1

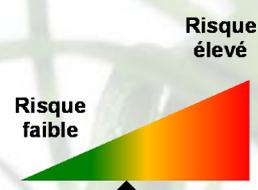
Le risque reste stable.

Sur 53 parcelles observées, des morsures sont signalées dans 16 parcelles (30% cette semaine contre 30% la semaine dernière et 25% la semaine d'avant).

Sur ces parcelles, le pourcentage moyen de plantes avec symptômes est de 5%.

En cas d'intervention, privilégiez les spécialités de biocontrôle à base de phosphate ferrique.

**Le risque limace se stabilise.
Surveiller toutes les céréales implantées à moins de 3 feuilles.**





Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs



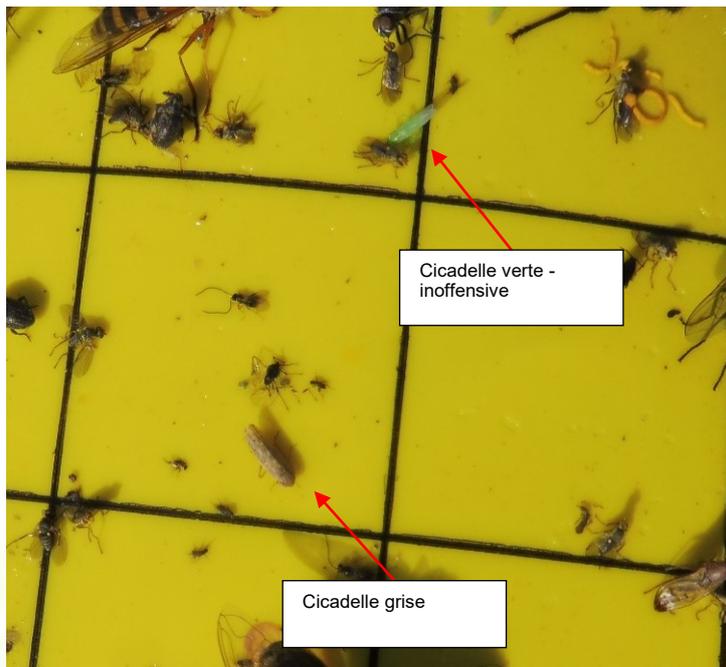
Cicadelle grise - Photo P.Koehl (Interval)



La Cicadelle est de ton beige terreux, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
- des ailes disposées en forme de toit (^)

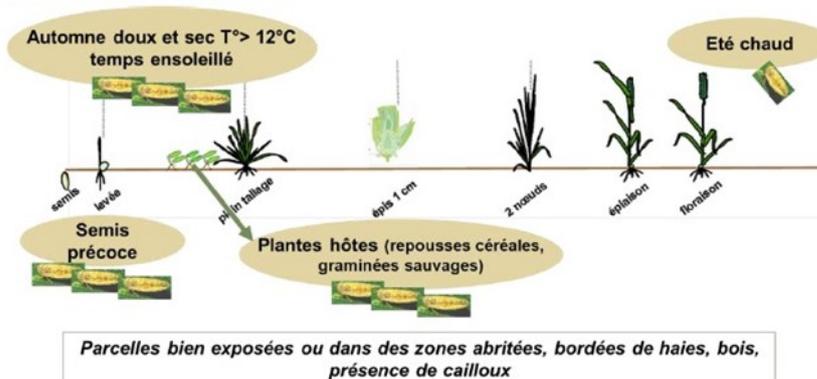
C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.



Cicadelles -
photo Emeric COURBET CA 70



Facteurs favorables aux cicadelles



Source : ARVALIS – Institut du végétal

ETAT DES LIEUX

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

Toutes les céréales sont sensibles.

Sur les 35 parcelles avec pièges englués, le seuil de 30 captures hebdomadaires est dépassé dans aucune parcelle.

Captures hebdomadaires de cicadelles sur pièges englués (en rouge = seuil de 30 captures hebdomadaires dépassé)

Commune	code postal	culture	variété	date semis	Captures hebdomadaires de cicadelles
LONGECOURT-EN-PLAINE	21110	Blé tendre d'hiver	LG Absalon	17/10	0
TART-LE-HAUT	21110	Orge d'hiver	Etincel	19/10	2
LUX	21120	Blé tendre d'hiver	MELANGE	8/10	0
LUX	21120	Orge d'hiver	ETINCEL	15/10	0
SUSSEY	21430	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	18/10	4
POISEUL-LA-VILLE-ET-LAPERRIERE	21450	Orge d'hiver	Salamandre	18/10	2
POISEUL-LA-VILLE-ET-LAPERRIERE	21450	Orge d'hiver	Salamandre	18/10	2
ARCEY	25750	Blé tendre d'hiver	RGT MONTECARLO	13/10	3
VILLETTE-LES-DOLE	39100	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	17/10	0
LES HAYS	39120	Blé tendre d'hiver	LG ARMSTRONG	17/10	0
NANCE	39140	Blé tendre d'hiver	NEMO	20/10	0
ORBAGNA	39190	Blé tendre d'hiver	LAURIER	13/10	0



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

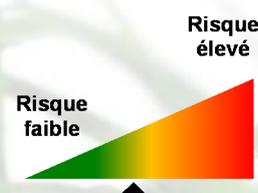
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 13 du 17 11 2020

SAINT-LOTHAIN	39230	Blé tendre d'hiver	LG AURIGA	7/10	0
AUMUR	39410	Orge d'hiver	KWS JOYAU	30/9	0
COLONNE	39800	Blé tendre d'hiver	MACARON	18/10	0
MONTAPAS	58110	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	18/10	24
VIELMANAY	58150	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	19/10	0
VIELMANAY	58150	Orge d'hiver	ISOCEL	18/10	0
COURCELLES	58210	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	17/10	0
CIEZ	58220	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	12/10	4
BOUHY	58310	Orge d'hiver	SY GALILEOO	26/10	0
SAINT-PARIZE-LE-CHATEL	58490	Blé tendre d'hiver	LG ARMSTRONG	19/10	4
SAINT-PARIZE-LE-CHATEL	58490	Orge d'hiver	KWS FARO	16/10	4
PREMERY	58700	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	15/10	12
PREMERY	58700	Orge d'hiver	KWS JOYAU	17/10	12
VALLEROIS-LE-BOIS	70000	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	21/10	1
AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	70100	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	19/10	2
BOUGNON	70170	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON + complice + absalon + armstrong	14/10	3
BEAUMOTTE-AUBERTANS	70190	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	12/10	2
BEAUMOTTE-AUBERTANS	70190	Orge d'hiver	Ig casting	13/10	4
SAINT-LOUP-DE-VARENNES	71240	Orge d'hiver	ETINCEL	10/10	10
BLANZY	71450	Orge d'hiver		20/10	8
MONTPONT-EN-BRESSE	71470	Blé tendre d'hiver	LIPARI	19/10	10
SALIGNY	89100	Blé tendre d'hiver	SYLLON	19/10	2
CHAMPLAY	89300	Blé tendre d'hiver	NEMO	13/10	26
CHAMPIGNELLES	89350	Orge d'hiver	kws joyau	16/10	4

Surveillez les cicadelles dès le stade pointant de la céréale dès que le soleil est présent sur les parcelles non protégées.





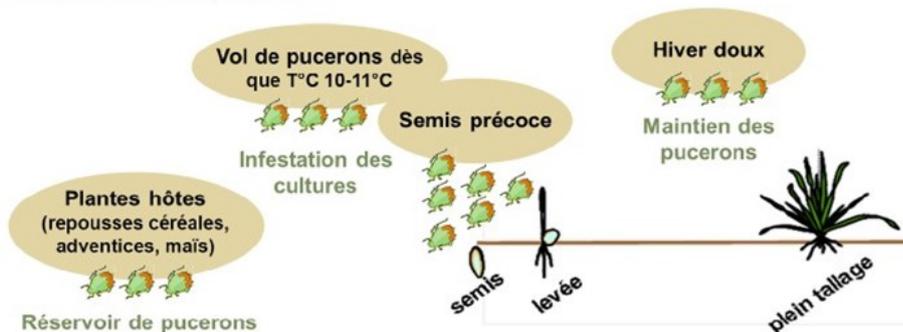
Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*, *Sitobion*, *Metopolophium*...) vecteurs de la jaunisse nanisante

Rhopalosiphum padi est un puceron à forme globuleuse (1,2 à 2,4 mm), qui présente un corps vert foncé avec des taches rougeâtres autour de l'insertion des cornicules. A l'automne, lorsque les conditions sont favorables les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires. L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vols est élevé : les semis précoces sont ainsi toujours plus exposés. Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans aile) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).



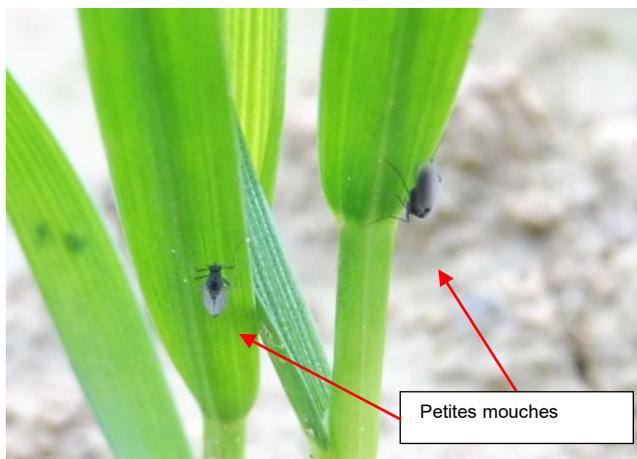
Sitobion avenae sur orge –
photo Emmanuel Bonnin – Soufflet Agriculture

Facteurs favorables aux pucerons



Des étés tempérés suivis d'automne doux sont particulièrement favorables aux pucerons d'automne.

Source : ARVALIS – Institut du végétal



Ce ne sont pas des pucerons -
photo Emeric COURBET CA 70



Puceron parasité -
photo Emeric COURBET CA 70



Colonie de pucerons sur orge tolérante à la JNO en
train de détoxifier l'herbicide -
photo Emeric COURBET CA 70



Rhopalosiphum padi sur triticale -
photo Emeric COURBET CA 70

ETAT DES LIEUX

Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes porteuses par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

71 parcelles ont fait l'objet d'une notation cette semaine.

Les pucerons sont observés dans 37 parcelles (52% contre 54% la semaine dernière et 37% la semaine d'avant).

Le seuil de nuisibilité de 10% est atteint ou dépassé dans 2 parcelles.

On observe des *Sitobion avenae* et *Rhopalosiphum padi*.

Les pucerons ailés se font rares dans les témoins non traités et on observe dans quelques parcelles davantage de pucerons aptères (sans aile).

Sur pièges englués, on note 15 et 28 pucerons à St Lothain et Les Hays (39) et de 6 à 18 en Haute-Saone (Auvet Beaumotte Charcenne).



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 13 du 17 11 2020

Pourcentage de plantes porteuses de pucerons - (en rouge = seuil atteint ou dépassé)
 – classé par département

Commune	code postal	culture	variete	date semis	stade	Pourcentage de plantes porteuses de pucerons
LONGECOURT-EN-PLAINE	21110	Blé tendre d'hiver	LG Absalon	17/10	Z21 : Debut tallage	2
TART-LE-HAUT	21110	Orge d'hiver	Etincel	19/10	Z12 : 2e F Etalee	3
LUX	21120	Blé tendre d'hiver	MELANGE	8/10	Z21 : Debut tallage	0
LUX	21120	Orge d'hiver	ETINCEL	15/10	Z12 : 2e F Etalee	0
SAULX-LE-DUC	21120	Orge d'hiver	KWS OXYGENE	16/10	Z12 : 2e F Etalee	0
MEURSAULT	21190	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	12/10	Z13 : 3e F Etalee	2
MEURSAULT	21190	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	12/10	Z12 : 2e F Etalee	2
SACQUENAY	21260	Orge d'hiver	ETINCEL	17/11	Z12 : 2e F Etalee	0
BLIGNY-SUR-OUCHE	21360	Blé tendre d'hiver	RGT MONTECARLO	22/10	Z13 : 3e F Etalee	5
BLIGNY-SUR-OUCHE	21360	Orge d'hiver	ETINCEL	19/10	Z13 : 3e F Etalee	5
SUSSEY	21430	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	18/10	Z13 : 3e F Etalee	0
VAUX-SAULES	21440	Blé tendre d'hiver	LG ARMSTRONG	17/10	Z12 : 2e F Etalee	0
POISEUL-LA-VILLE-ET-LAPERRIERE	21450	Orge d'hiver	Salamandre	18/10	Z12 : 2e F Etalee	2
BRETIGNY	21490	Blé tendre d'hiver	SYLLON	19/10	Z12 : 2e F Etalee	0
BRETIGNY	21490	Orge d'hiver	ETINCEL	12/10	Z13 : 3e F Etalee	0
FONTAINE-FRANCAISE	21610	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	19/10	Z12 : 2e F Etalee	3
QUETIGNY	21800	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	19/10	Z12 : 2e F Etalee	0
QUETIGNY	21800	Orge d'hiver	ETINCEL	13/10	Z12 : 2e F Etalee	0
POULIGNY-LUSANS	25640	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	22/10	Z13 : 3e F Etalee	0
LA TOUR-DE-SCAY	25640	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	21/10	Z13 : 3e F Etalee	0
POULIGNY-LUSANS	25640	Orge d'hiver	Vanessa	5/10	Z21 : Debut tallage	0
AVILLEY	25680	Blé tendre d'hiver	CHEVALIER	19/11	Z13 : 3e F Etalee	0
ARCEY	25750	Blé tendre d'hiver	RGT MONTECARLO	13/10	Z12 : 2e F Etalee	2
VILLETTE-LES-DOLE	39100	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	17/10	Z12 : 2e F Etalee	2
LES HAYS	39120	Blé tendre d'hiver	LG ARMSTRONG	17/10	Z13 : 3e F Etalee	1
DESNES	39140	Blé tendre d'hiver	aprilio	20/10	Z13 : 3e F Etalee	0
NANCE	39140	Blé tendre d'hiver	NEMO	20/10	Z12 : 2e F Etalee	1
RUFFEY-SUR-SEILLE	39140	Orge d'hiver	KWS Cassia	19/10	Z13 : 3e F Etalee	4
ORBAGNA	39190	Blé tendre d'hiver	LAURIER	13/10	Z21 : Debut tallage	1
SAINT-LOTHAIN	39230	Blé tendre d'hiver	LG AURIGA	7/10	Z21 : Debut tallage	2
LE VILLEY	39230	Orge d'hiver	COCCINEL	21/10	Z12 : 2e F Etalee	5
AUMUR	39410	Orge d'hiver	KWS JOYAU	30/9	Z21 : Debut tallage	0
COLONNE	39800	Blé tendre d'hiver	MACARON	18/10	Z13 : 3e F Etalee	7
VIELMANAY	58150	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	19/10	Z12 : 2e F Etalee	0



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



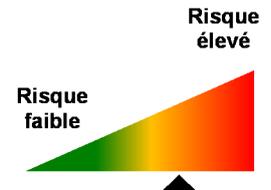
Grandes cultures n° 13 du 17 11 2020

VIELMANAY	58150	Orge d'hiver	ISOCEL	18/10	Z12 : 2e F Etalee	0
COURCELLES	58210	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	17/10	Z12 : 2e F Etalee	1
CIEZ	58220	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	12/10	Z13 : 3e F Etalee	1
VALLEROIS-LE-BOIS	70000	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	21/10	Z13 : 3e F Etalee	0
AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	70100	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	19/10	Z13 : 3e F Etalee	0
VELESMES-ECHEVANNE	70100	Orge d'hiver	LG ZEBRA	14/10	Z13 : 3e F Etalee	4
CORNOT	70120	Blé tendre d'hiver	RUBISKO	20/10	Z12 : 2e F Etalee	0
MOTÉY-BESUCHE	70140	Orge d'hiver	ETINCEL	25/9	Z21 : Debut tallage	1
BOUGNON	70170	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON + complice + absalon + armstrong	14/10	Z13 : 3e F Etalee	0
PORT-SUR-SAONE	70170	Orge d'hiver	LG ZEBRA	15/10	Z12 : 2e F Etalee	0
FRANCOURT	70180	Orge d'hiver	kws joyau	15/9	Z12 : 2e F Etalee	0
DAMPIERRE-SUR-LINOTTE	70230	Orge d'hiver	KWS FARO	13/10	Z13 : 3e F Etalee	0
CUGNEY	70700	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	15/10	Z13 : 3e F Etalee	1
CHOYE	70700	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	14/10	Z13 : 3e F Etalee	10
CUGNEY	70700	Orge d'hiver	KWS JOYAU	9/10	Z21 : Debut tallage	3
FONTAINES	71150	Blé tendre d'hiver	RGT MONTECARLO	15/10	Z12 : 2e F Etalee	5
SAINT-LOUP-DE-VARENNES	71240	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	18/10	Z13 : 3e F Etalee	5
SAINT-LOUP-DE-VARENNES	71240	Orge d'hiver	ETINCEL	10/10	Z21 : Debut tallage	5
SIMARD	71330	Blé tendre d'hiver	APRILIO	18/10	Z12 : 2e F Etalee	0
BUXY	71390	Blé tendre d'hiver	SIALA	17/10	Z21 : Debut tallage	0
BUXY	71390	Orge d'hiver	ETINCEL	9/10	Z21 : Debut tallage	0
MONTPONT-EN-BRESSE	71470	Blé tendre d'hiver	LIPARI	19/10	Z13 : 3e F Etalee	5
SALIGNY	89100	Blé tendre d'hiver	SYLLON	19/10	Z13 : 3e F Etalee	1
MALAY-LE-PETIT	89100	Orge d'hiver	VISUEL	17/10	Z21 : Debut tallage	1
CHARBUY	89113	Blé tendre d'hiver	REBELDE	17/10	Z13 : 3e F Etalee	5
VINCELOTES	89290	Orge d'hiver	KWS FARO	14/10	Z13 : 3e F Etalee	1.5
CHAMPLAY	89300	Blé tendre d'hiver	NEMO	13/10	Z12 : 2e F Etalee	8
CHAMPLAY	89300	Orge d'hiver	HIRONDELLA	13/10	Z12 : 2e F Etalee	10
CHAMPIGNELLES	89350	Orge d'hiver	kws joyau	16/10	Z13 : 3e F Etalee	2
GY-L'EVEQUE	89580	Blé tendre d'hiver		30/9	Z21 : Debut tallage	0
GY-L'EVEQUE	89580	Orge d'hiver	variété	14/10	Z12 : 2e F Etalee	0
AIGREMONT	89800	Blé tendre d'hiver	Mélange (RUBISKO, COMPLICE, CALUMET, SEPIA)	26/11	Z11 : 1ere F Etalee	0
LICHERES-PRES-AIGREMONT	89800	Orge d'hiver	ETINCEL	19/10	Z12 : 2e F Etalee	0
PETITEFONTAINE	90360	Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	30/9	Z12 : 2e F Etalee	0
LACHAPPELLE-SOUS-ROUGEMONT	90360	Orge d'hiver	RAFAELA	9/10	Z13 : 3e F Etalee	0
RECHESY	90370	Blé tendre d'hiver	RUBISKO	14/10	Z12 : 2e F Etalee	2
RECHESY	90370	Orge d'hiver	KWS Cassia	30/9	Z13 : 3e F Etalee	2



Le risque pucerons reste stable.

**Surveillez les pucerons sur les parcelles, y compris les orges de printemps semées à l'automne.
L'observation régulière est indispensable, y compris sur parcelles déjà protégées !**



Sur variétés tolérantes à la JNO, le risque est très faible.

Liste non exhaustive de variétés tolérantes à la JNO :

AMISTAR, COCCINEL, DOMINO, HEXAGON, HIRONDELLA, IDILIC, KWS BORELLY, KWS FILANTE, KWS JAGUAR, KWS JOYAU, LG ZEBRA, LG ZODIAC, MARGAUX, PARADIES, PERROELA, RAFAELA, SENSATION

Note ARVALIS ([cliquez sur le lien](#))

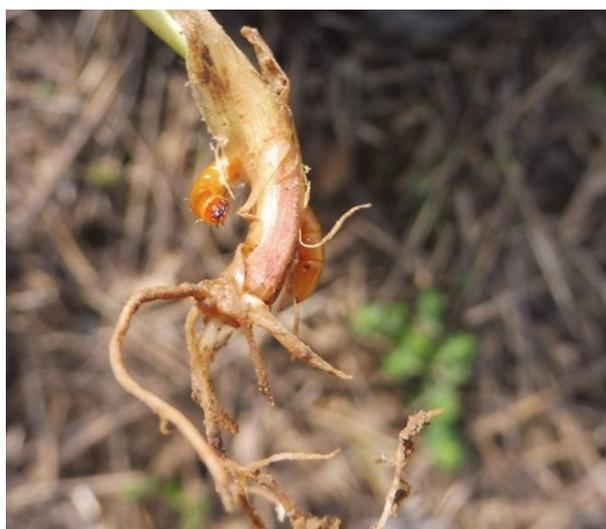
VIDEO - Ce qu'il faut savoir sur les pucerons, vecteurs de la JNO sur céréales - ARVALIS-infos.fr ([cliquez](#))





Les TAUPINS

Des attaques de taupins sont signalées dans des parcelles hors réseau.



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

